

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

ACTIVITES VISEES	COMPETENCES EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION OBSERVABLES
<p>CADRAGE D'UNE INTERVENTION EN ANALYSE DES PRATIQUES</p>	<p>1 - Poser le cadre de l'intervention afin de donner les règles de fonctionnement du groupe a – S'inscrire dans une démarche volontaire et impliquante, b – Respecter la confidentialité des propos tenus lors des séances, c - Avoir une attitude de non jugement à l'égard d'autrui d – Favoriser le climat de bienveillance au sein du groupe en les exposant clairement et en vérifiant qu'elles ont été comprises par chacun de ses membres</p> <p>2 - Présenter le dispositif afin d'en donner les différentes étapes a – Faire un tour de table pour demander aux participations ceux qui ont une situation professionnelle problématique à présenter b – Choisir une ou deux situations c – Prise de parole par l'exposant, le temps d'exposition de la situation d - La reformulation de la situation par le praticien, e – L'animation du groupe par le praticien, pour que chaque membre pose des questions et propose des hypothèses de lecture à l'exposant f – Proposition d'une décontextualisation par le praticien</p>	<p>Exercice 1 :</p> <p>Mise en situation (50%) La personne examinée est mise en position d'animer un groupe d'Analyse des pratiques, dans les conditions les plus proches de celles rencontrées en situation professionnelle ; des professionnels des champs sociaux, médicosocial et/ou de l'enseignement (éducateurs, assistants sociaux, des conseillers en économie social et familiale, des para-médicaux, des médecins, des enseignants, des chefs de service, des directeurs...) viendront présenter des situations professionnelles où ils sont personnellement en difficulté. La situation se déroule sur une durée d'une heure et demi.</p> <p>Le Jury est composé d'un formateur d'Epsilon Mélia, , d' un praticien de groupe d'analyse des pratiques* et d'un commanditaire. Le commanditaire est le président du Jury</p> <p>Notation : grille sur 100 points*, de 1 à 5 points seront attribués par item. Un minimum de 60 points est nécessaire pour valider.</p> <p><i>*même personne pour les 3 étapes</i></p>	<p>Exercice 1 :</p> <p>Qualités générales attendues</p> <p>1- La pose du cadre de l'intervention à l'occasion de la première séance</p> <p>Indicateurs - éléments observables :</p> <p>a- L'animateur du dispositif d'analyse de pratique pose les règles de fonctionnement et vérifie qu'elles ont été comprises par les participants</p> <p>b- L'animateur fait un tour de table qui doit permettre déjà de faire du lien, de bien identifier les attentes des participants et d'imprimer un climat de confiance</p> <p>c- L'animateur présente le déroulé de chacune des séances du dispositif d'analyse de pratique, il se doit d'être clair et de vérifier qu'elles ont été comprises par tous les participants. Ces étapes : la prise de décision quant à la situation travaillée, le temps d'exposition, le temps des questions et l'élaboration d'hypothèses et de pistes de travail et enfin la reprise par l'animateur de l'ensemble des propositions faites par les participants à</p>

**CADRAGE D'UNE INTERVENTION EN
ANALYSE DES PRATIQUES**

g - Propositions de pistes de travail par l'ensemble du groupe et le praticien
h - Apports théoriques par le praticien en lien avec la situation présentée pour un éclairage supplémentaire
i – Conclusion vérifier que l'exposant a obtenu suffisamment d'éclairages nouveaux sur sa situation problématique et qu'il repart avec des pistes de travail pour en modifier le cours **en s'assurant** qu'elles ont été comprises par chacun des participants.

3 – Accompagner l'exposant lors de la présentation de sa situation (temps d'exposition) afin de lui permettre de donner le maximum d'informations sur la situation aux membres du groupe, de l'élaborer, dans faire un récit en utilisant les techniques de questionnement et d'explicitation, l'écoute active, bienveillante, le questionnement ouvert, la reformulation.

4 – Restituer la situation présentée par l'exposant afin de vérifier que l'exposant s'est senti entendu et compris, et que chaque membre du groupe ait une perception des enjeux de la situation présentée en proposant une reformulation claire et synthétique de la situation proposée par l'exposant

5 – Accompagner l'ensemble des membres du groupe afin que suite à l'exposition de la situation, ils posent

l'exposant.

2- L'accompagnement du participant qui présente la situation (temps d'exposition)

Indicateurs - éléments observables :

a- L'animateur doit montrer une bonne qualité d'écoute qui accompagne et facilite l'exposition de celui qui présente la situation. La qualité de reformulation de l'animateur et la validation par le participant d'avoir été entendu témoignera de la qualité de l'écoute.

b- L'animateur doit montrer une aptitude à se synchroniser à la personne qui présente la situation. Cela implique qu'il se mette dans l'énergie et l'émotion de celui qui expose, de manière à le rejoindre ce qui renforce pour le participant le sentiment d'être entendu et compris.

c- L'animateur au terme de l'exposition doit permettre par ses multiples reformulations synthétiques d'aider l'exposant à définir la problématique qu'il souhaite mettre au travail avec le groupe.

d- L'animateur doit reformuler et vérifier auprès de l'exposant que les propositions d'hypothèses d'analyse,

**CADRAGE D'UNE INTERVENTION EN
ANALYSE DES PRATIQUES**

des questions à l'exposant afin qu'il l'enrichisse en précisant tel ou tel point, qu'ils proposent leurs lectures de la situation, leurs interprétations, et déjà des pistes de travail en les questionnant, les exhortant, les encourageant, en reformulant leurs propositions, les validant, les nuancant et/ou les confrontant à celles de leurs pairs.

6 – Accompagner l'exposant afin que ce dernier puisse mieux saisir les enjeux de la situation présentée, d'en découvrir une nouvelle compréhension, d'y porter un nouveau regard pour se décaler, de trouver de nouvelles manières d'agir en proposant une analyse de la situation à partir d'hypothèses de lectures, d'interprétations, de propositions de niveaux de compréhensions.

7 – Pratiquer la décontextualisation d'une situation afin de permettre à l'ensemble des membres du groupe, à l'exposant comme à ses pairs, d'appréhender autrement la situation exposée en la confrontant à une situation plus ou moins semblable rencontrée par le praticien (Expérience vécue dans l'exercice professionnel, histoire vécue, histoire raconté, recours à un récit fictionnel tel que la littérature, le cinéma, le théâtre, ou encore un fait d'actualité...).

8 – Utiliser des champs de savoirs indispensables à la conduite de la

des pistes de travail proposées par l'ensemble des participants sont validées ou non.

e- Une fois menés les temps d'exposition, de question et élaboration d'hypothèses, l'animateur doit vérifier auprès de l'exposant s'il a été compris et que les propositions qui lui sont faites vont l'aider dans son champ professionnel.

3- L'accompagnement globale de la dynamique de groupe

Indicateurs - éléments observables :

a- L'animateur doit se synchroniser à l'ambiance générale du groupe, d'être sensible à sa réceptivité, ses résistances éventuelles, ses tensions. Si nécessaire de meta-communiquer sur ce qu'il ressent à l'égard du groupe. Par exemple : si il est en présence d'un groupe ou d'une partie du groupe peu réceptive, il l'exprimera afin d'ouvrir à une élaboration possible d'une difficulté rencontrée.

b- Alors que l'animateur est attentif à l'exposant, il doit dans un même temps être attentif à chacun des membres du groupe, d'être sensible à la communication verbale et non-verbale et éventuellement si ces dernières sont expressives de donner la parole s'il pense que c'est nécessaire.

**CADRAGE D'UNE INTERVENTION EN
ANALYSE DES PRATIQUES**

mission, tels que la psychologie, la psychanalytique, la systémie, l'anthropologie..., afin de contribuer à appréhender tel ou tel aspect de la situation problématique présentée en se référant de manière pertinente à une théorie (ex. : théorie de l'attachement de Bowlby.), à un concept (ex. : attachement insécurité évitant...).

9 – Restituer le travail mené au fur et à mesure du déroulement de la séance

afin que l'exposant se détermine quant aux propositions de lectures et les pistes de travail proposées, celles qu'il écarte, celle qu'il retient, en proposant une synthèse des plus fidèles possibles aux suggestions faites par l'ensemble des membres du groupe.

10 – Contrôler, en conclusion de la séance, le degré de satisfaction de l'exposant et de l'ensemble des membres du groupe, afin de s'assurer de l'efficacité du travail collectif, pour égard à leur engagement, en étant sensible tant à la communication verbale et non-verbale et, si nécessaire, en demandant explicitement à l'exposant si le travail mené avec le groupe lui a éclairé la situation et lui a permis de trouver des pistes de travail.

c- Dans le temps des questions et des hypothèses, l'animateur sera attentif à donner la parole à tous ceux qui la demandent, à user de la technique de la reformulation pour être sûr que la personne qui prend la parole soit entendue par l'exposant et l'ensemble des participants. De même qu'il encouragera sans trop insister ceux qui n'expriment pas à prendre la parole.

4- La régulation des personnalités difficiles et les échanges conflictuels au sein du groupe.

Indicateurs - éléments observables :

a- A l'occasion du déroulement de la séance, l'animateur prendra en compte et régulera les interactions qui manifestent des tensions voire au cas où des conflits. Si il ne peut les traiter, il ne peut et il ne doit les ignorer.

b- Face à des personnalités à gérer (agressive, passive, désinvolte, monopolisant la parole, émue, pleure...), l'animateur ne peut pas les ignorer, il doit les prendre en charge, les accompagner, voire s'imposer... Il montrera par la même qu'il est rassurant et garant de la dynamique du groupe

			<p>5- Conclusion de la séance en proposant une décontextualisation, une ouverture, en offrant un pas de côté en se référant à des concepts du champs des sciences sociales mais également des arts (cinéma, littérature, peinture, théâtre...)</p> <p>Indicateurs - éléments observables :</p> <p>Pour conclure la séance l'animateur propose des concepts qui relèvent des sciences sociales (psychologie, psychanalyse, systémie, anthropologie, sociologie....) qui doivent éclairer et élargir le champ de compréhension de la situation présentée.</p> <p>Il fera également des liens avec des situations qu'il a personnellement rencontrées à l'occasion de ses expériences professionnelles, ou/et il fera appel à des œuvres littéraires, cinématographiques, picturales.</p> <p>6 – Gestion des mouvements contre-transférentiels</p> <p>Indicateurs - éléments observables :</p> <p>L'animateur aura une posture neutre, sans jugement, évitant les projections, les interprétations afin de ne pas prendre partie, condition pour maîtriser les effets de contre-transfert.</p> <p>Il devra accueillir dans une posture bienveillante toutes les positions des</p>
--	--	--	--

		<p>Exercice 2 :</p> <p>Réalisation d'un écrit (25%) Cet écrit comportera entre 10 et 20 pages, maximum.</p> <p>L'écrit comprend deux parties :</p> <p>1) Le candidat fait un bilan-retour par écrit sur la mise en situation en tant que praticien de l'exercice 1. (Sur 10 points) 2) Il propose une analyse de l'ensemble du processus de formation, avec une mise en relation de la théorie et de la mise en pratique. (Sur 10 points)</p> <p>Le Jury est composé d'un formateur d'Epsilon Mélia, , d' un praticien de groupe d'analyse des pratiques et d'un commanditaire. Le commanditaire est le président du Jury</p> <p>Notation : le jury fait la moyenne de ces trois notes. Validation à partir de 10.</p>	<p>participants sans y projeter ses propres valeurs, garder son sang-froid.</p> <p>Exercice 2</p> <p>Attendu de cet écrit :</p> <p><u>1ère partie :</u> l'animateur doit démontrer à travers l'écrit sur la mise en situation (exercice1) sa capacité à objectiver et analyser la pratique, de repérer ses points forts et ceux qui sont à travailler (pour cela, il se référera aux critères d'évaluation observable de l'exercice 1). Cet écrit permettra aux membres du jury de mesurer les concordances mais également les écarts entre leur évaluation de l'exercice 1 et l'auto-évaluation du candidat.</p> <p><u>2ème partie :</u> le candidat propose un texte bref où il témoigne de son parcours de formation dans sa globalité en insistant sur les liens qu'il a fait entre les apports théoriques dont il aura bénéficié et en quoi ils lui ont permis d'étayer sa pratique d'animateur de GAP</p>
--	--	--	--

		<p><u>Exercice 3 :</u></p> <p><i>Oral de présentation de son écrit de l'exercice 2 (25%)</i></p> <p>Cet oral se déroule en deux temps : 1) Soutenance de l'écrit, durant 20 minutes 2) Questions/réponse entre le Le jury et le candidat, durant 20 minutes.</p> <p>Le Jury est composé d'un formateur d'Epsilon Mélia, d'un praticien de groupe d'analyse des pratiques et d'un commanditaire. Le commanditaire est le président du Jury</p> <p>Notation sur 20 points. Le jury délibère après l'oral et attribue une note. La validation se fait à partir de 10 points.</p>	<p><u>Exercice 3 :</u></p> <p>Soutenance de l'écrit : la candidat doit révéler ses compétences et qualités quant à la prise de parole, sa capacité à exposer succinctement et avec clareté la manière dont s'est déroulée son animation de groupe d'analyse de pratique (exercice 1) et de manière concise quels sont ses points forts et ceux qu'il a à travailler, tel qu'il les aura présenter dans son écrit (exercice 2)</p> <p>Le temps de questions / réponses entre le jury et la candidat doit permettre au jury de vérifier l'aptitude du candidat à répondre avec aisance et à propos aux questions qui lui sont posées pour éclaircissement sans se laisser déstabiliser sur tel ou tel point de son écrit (exercice 2)</p>
	<p>1 – Pratiquer l'herméneutique afin d'aider l'exposant et ses pairs à dénouer, démêler, éclaircir et clarifier la situation exposée présentée comme problématique en se référant et en mobilisant des grilles de lecture, telles l'approche systémique, psychanalytique, les savoirs du champs de la psychologie, philosophique et sociologique...</p>	<p><u>Pour la Certification :</u></p> <p>Le Jury est composé d'un formateur d'Epsilon Mélia, d'un praticien de groupe d'analyse des pratiques et d'un commanditaire. Le commanditaire est le président du Jury</p>	

**ANIMATION D'UN GROUPE
D'ANALYSE DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES**

2 – Reformuler le vécu ce l'exposant avec la reconnaissance de la charge affective liée à la narration de la situation afin de favoriser la reconnaissance du vécu et les affects qui lui sont liées par ses pairs.

3 – Faire alliance avec le groupe afin de créer un climat de confiance indispensable à l'expression une parole libre en faisant preuve d'une autorité bienveillante, en facilitant la parole, en encourageant...

4 – Prendre en compte la dynamique du groupe afin d'obtenir une régulation favorable au travail collectif en repérant et en étant attentif à l'identification des leaders, aux mouvements transférentiels, aux humeurs, aux alliances, aux oppositions et associations...

5 – Gérer les personnalités « difficiles » afin d'éviter l'obstruction du travail collectif en faisant respecter le cadre des interactions favorables au climat de confiance et à la dynamique du travail.

6 – Gérer les mouvements contre-transférentiels afin d'offrir le dépouillement qu'exige la posture de praticien de groupe d'analyse des pratiques en respectant les valeurs des exposants sans y projeter ses propres valeurs, en évitant de prendre parti, de

Le Jury vérifie que le candidat a obtenu la moyenne aux trois épreuves et attribue ou non le certificat de compétence professionnelle.

**ANIMATION D'UN GROUPE
D'ANALYSE DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES**

	garder son sang-froid à l'écoute de situations qui le touchent et/ou aux mouvements agressifs des participants.		
--	---	--	--